

beurre qu'il s'occupe, non pas de leurs intérêts, mais de ceux des cultivateurs, ce qui est, d'ailleurs, parfaitement dans son rôle. Il leur fait aussi la leçon sur les prix du marché anglais et sur la valeur relative des beurres de fourrages secs et des beurres de pâturage. Sa thèse est admirablement développée, ses arguments sont précis et concluants.

Mais toute son argumentation est basée sur ce *desideratum* que le beurre canadien vaut le beurre danois. Et, jusqu'ici, ce n'est pas une vérité évidente pour tout le monde.

LA BANQUE DU PEUPLE

« La Banque de Montréal est la seule banque, à Montréal, à laquelle je puisse comparer la Banque du Peuple. » Ce n'est pas un canadien-français, emporté par son patriotisme qui a dit cela, c'est un de ces rusés Ecossais, *canny Scots* aussi sobres de leurs louanges, qu'économistes de leurs capitaux, dont on trouve tant de spécimens parmi les capitalistes de Montréal. M. John Morrison avait raison. La banque de Montréal et la banque du Peuple sont les seules banques dont la réserve égale 50 p. c. de leur capital et qui, par surcroît de prudence, y ajoutent encore un fonds contingent; ce sont les seules banques qui font, sur une large échelle, le placement en Angleterre des emprunts de provinces ou de villes. Ce sont les banques qui possèdent les plus beaux édifices de Montréal.

Toute proportion gardée, il est bien vrai aussi que la Banque du Peuple remplit pour le commerce canadien le même rôle que la Banque de Montréal pour le commerce anglais. C'est la banque canadienne qui a su attirer à elle les plus forts dépôts de l'épargne publique; c'est elle qui offre à ses clients les plus grandes facilités d'escompte. Disposant de \$6,600,000 de dépôts publics, elle a près de \$7,300,000 placées en escomptes, sans compter trois quarts de million en prêts à demande ou à courte échéance.

A ce dernier point de vue, on pourrait aussi faire un parallèle avec la banque Molson qui place en escomptes les neuf-dixièmes de ses fonds, négligeant presque complètement les prêts sur garantie de titres, plus sûrs mais rapportant moins. La Banque du Peuple est toutefois plus prudente, car pour faire face à sa circulation et à ses dépôts remboursables à demande, qui se montent ensemble à \$2,000,

000, elle a en caisse, en numéraire, en billets du gouvernement, et en autres valeurs réalisables à demande \$1,642,609. Elle n'a donc rien à craindre d'une panique.

Et, ce qu'il y a de remarquable c'est qu'avec une somme si considérable en escomptes, la banque du Peuple ne compte dans son actif que \$15,000 de billets en souffrance non garantis.

Le gérant général, M. Bousquet, aux talents duquel les actionnaires, se sont plus à rendre hommage, n'a pas cru, cette année, devoir faire la revue critique de la situation commerciale et industrielle, que l'on avait l'habitude d'attendre de lui. Il s'est contenté de signaler les effets de la crise qui sévit encore chez nous, tout en nous faisant espérer une reprise pour le printemps prochain.

M. Jacques Grenier, l'actif président de la banque, que l'on trouve toujours à son poste, au travail comme à l'honneur, peut se féliciter à bon droit d'avoir su, avec le concours de ses collègues et de leur gérant général, réaliser 9½ p. c. net à ses actionnaires, lorsque la banque British North America ne paie que 4½ p. c. et lorsque la plus grande partie des maisons de commerce du pays, non seulement n'ont pas fait de bénéfices cette année, mais ont dû entamer leur capital. Et sages ils ont été tous de ne distribuer que le dividende ordinaire de 7 p. c. et de laisser au crédit du compte de Profits et Pertes \$42,000 pour former le fonds contingent qui servira, le cas échéant, à assurer la permanence du taux de dividende sur lequel les actionnaires pourront compter, sans toucher au fonds de réserve.

L'une des plus nombreuses assemblées de l'Association des commis-épiciers de Québec, depuis sa formation a eu lieu hier soir, sous la présidence de M. Jos. Savard.

Le secrétaire a donné connaissance d'une lettre de l'Association des boulangers déclarant que tous les membres se sont engagés à faire à l'avenir leurs achats d'épicerie avant huit heures du soir et à n'acheter que de ceux qui ferment à cette heure.

Cette bonne nouvelle a été reçue aux applaudissements enthousiastes de l'assemblée.

En retour les commis-épiciers se feront un devoir d'encourager de préférence les maîtres-boulangers qui favorisent l'Union.

Le président a soumis l'échantillon d'un insigne pour l'Association. Cet insigne est en argent et porte le nom et le sceau de l'Association avec sa belle devise: *Avoir du poids*. Les membres se prononceront à la prochaine assemblée.

Résolu de faire imprimer la constitution et les règlements.

LA BANQUE DU PEUPLE

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple a eu lieu lundi après-midi, le 4 du courant, aux bureaux de la Banque, rue St-Jacques.

Le président, M. Jacques Grenier, occupait le fauteuil, et M. J. S. Bousquet, caissier, agissait en qualité de secrétaire. Parmi les actionnaires présents on remarquait: MM. George S. Brush, vice-président; A. Leclaire, T. Préfontaine, William Francis, A. Prevost, Charles Lacaille, John Y. Gilmour, George R. Muir, honorable F. E. Gilman, J. L. Coutlée, Godfrey Weir, Dr Edouard Desjardins, M. Burke, N. Nolan de Lisle, Wm. Mann, Rodolphe Forget, W. S. Evans, A. Turcotte, A. W. Stevenson, S. Saint-Onge, Louis Armstrong, Charles Whittmann, John Morrison et John Crawford.

A l'ouverture de la séance, M. Grenier dit que, conformément aux précédents, bien que, peut-être, ce ne soit guère la loi, il prendra le fauteuil si c'est le désir des actionnaires, et M. Bousquet agira comme secrétaire.

M. John Crawford répond que, s'il y avait un choix à faire parmi tous les actionnaires, M. Grenier serait l'homme qu'ils appelleraient au fauteuil.

M. Grenier dit que, conformément à la coutume suivie ces deux dernières années, les procédures seraient conduites en anglais, vu qu'une grande partie des actionnaires présents sont de nationalité anglaise et que les actionnaires canadiens-français comprennent tous cette langue.

RAPPORTS DES DIRECTEURS

Le président lit alors le rapport des directeurs. En voici la teneur:

Les Directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaires le Rapport ainsi que le bilan général des affaires de cette Banque, pour l'année finissant le 28 février, 1895.

Les profits nets de l'année, établis après avoir déduit les dettes mauvaises et douteuses, ainsi que les frais généraux de l'administration ont été de \$114,280,18.

De ce montant nous avons payé des dividendes au taux de sept pour cent par année se montant à \$84,000, et placé au crédit du compte de Profits et Pertes \$30,280,18.